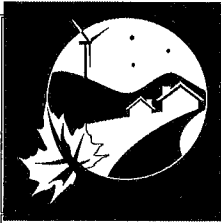


# Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata



## PROJET ORDRE DU JOUR

### SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL

lundi 1 février 2021  
À 20 heures

1. Mot de bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 11 janvier 2021 ;
4. Comptes du mois de janvier 2021 ;
5. Rapport budgétaire et bilan au 31 janvier 2021 ;
6. Comptes-rendus des réunions et suivi des dossiers :
  - a) Par Richard F. Dubé :
    - MRC du Témiscouata, le 18 janvier 2021 ;
    - RIDT, Annulée ;
7. Adoption du Règlement 359 fixant les taux de taxes, de compensations, le taux d'intérêts sur les comptes dus et le paiement des comptes par versements ;
8. Adoption du Règlement numéro 358 amendant le Règlement numéro 335- PRO VILLA SAINT-HONORÉ INC. - Pour l'instauration d'un programme Rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec ;
9. Soumission Les Entreprises Camille Ouellet ;
10. Soumissions pour l'achat d'une lumière de rue ;
11. Demande pour un engagement financier de la part de la Municipalité dans la cadre d'une activité familiale ;
12. Semaine de Prévention du Suicide du 31 janvier au 6 février 2021;
13. Soutien de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata au recensement ;
14. Soutien moral à la famille de Monsieur Laval Roy et Madame Nicole Castonguay ;
15. Affaires nouvelles :
16. Affaires diverses :
17. Période de questions ;
18. Fermeture de l'assemblée.

Pour faire suite aux exigences du Gouvernement, les séances du **11 janvier et du 1<sup>er</sup> février 2021** du conseil municipal se feront à distance. Nous vous invitons à poser vos questions au 418-497-2588, poste 2 ou par courriel : [mmarmen@sainthonoredetemiscouata.ca](mailto:mmarmen@sainthonoredetemiscouata.ca)

L'accès au bureau municipal sera également interdit sauf pour le comptoir postal (**nous vous conseillons fortement de prendre rendez-vous avant de vous présenter**). Si vous avez des questions pour vous pouvez le faire au 418-497-2588, poste 1 ou par courriel : [admin@sainthonoredetemiscouata.ca](mailto:admin@sainthonoredetemiscouata.ca)

À NOTER qu'en raison du couvre-feu, la bibliothèque municipale a réduit son temps d'ouverture de 15 minutes. Vous pouvez donc venir chercher vos livres entre 19h et 19h45. Merci de votre compréhension.